



Affaire suivie par :
Irène DUARTE, Secrétariat Général
secretariat@villehoudan.fr

Monsieur Jean-Marie TETART
Maire de Houdan
A
Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux

Houdan, le mardi 2 avril 2024

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convoquer à une réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mardi 9 avril 2024 à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

- **PRÉSENTATION DES DÉCISIONS DU MAIRE DU 13 FEVRIER 2024 AU 6 MARS 2024.**
- **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 12 MARS 2024.**

Rappel quorum : Comme le stipule l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente d'où l'importance que le quorum soit atteint.

1. FINANCES :

- Compte de gestion 2023 du budget principal de Houdan,
- Compte administratif 2023 du budget principal de Houdan,
- Compte de gestion 2023 du budget annexe Eaux Houdan,
- Compte administratif 2023 du budget annexe Eaux Houdan,
- Compte de gestion 2023 du budget annexe « Opération d'aménagement rue de la Tour »,
- Compte administratif 2023 du budget annexe « Opération d'aménagement rue de la Tour »,
- Compte de gestion 2023 du budget annexe « Houdan Stationnement Fermé »,
- Compte administratif 2023 du budget annexe « Houdan Stationnement Fermé »,
- Actualisation des durées d'amortissements du budget principal de Houdan,
- Fiscalité 2024 – vote des taux,
- Révision de l'autorisation de programme et crédit de paiement pour la restauration du Donjon (Budget Principal),
- Révision de l'autorisation de programme et crédit de paiement pour la restauration de l'Eglise (Budget Principal),
- Révision de l'autorisation de programme et crédit de paiement pour le plan de rénovation de l'éclairage public (Budget Principal),
- Autorisation d'engagement et crédit de paiement pour le suivi animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, volet renouvellement urbain (Budget Principal),
- Vote du budget principal primitif 2024,
- Vote du budget annexe primitif Eaux Houdan 2024,
- Vote du budget annexe primitif « Opération d'aménagement rue de la Tour 2024 »,
- Vote du budget annexe primitif « Houdan stationnement fermé 2024 ».

2. VIE ASSOCIATIVE :

- Attribution des subventions annuelles aux associations,
- Convention d'occupation de gestion du Donjon de Houdan 2024.

3. AFFAIRES SCOLAIRES :

- Attribution de subvention à l'école Jeanne d'Arc dans le cadre d'une classe de découverte.

.../...

4. COOPERATION INTERNATIONALE :

- Convention de maître d'œuvre avec UAD pour le projet eau et assainissement de Baïla.

5. EVENEMENTIEL :

- Mise en place de la location du matériel communal.

6. EAU ET ASSAINISSEMENT :

- Modification du règlement de service Eau 2024.

7. URBANISME :

- Modification du Plan Local d'Urbanisme (secteur Prévôté Habitat) : bilan de la concertation.

8. AFFAIRES GENERALES :

- Convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion pour la nomination d'un délégué à la protection des données,
- Convention avec la Société Protectrice des Animaux pour la capture, l'identification et la stérilisation de chats errants.

9. PARTENARIATS – ADHESIONS :

- Approbation du règlement technique du SIE ELY du 5 mars 2024.

10. POINT INFORMATION :

- Stationnement payant.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Marie TETART
Maire

Publié le 04/04/2024